

DECISION DE LA PRESIDENTE n°2024-342
PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET :
Progiel NetADS – Extension à 22 communes

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la décision du président n°2015-21 en date du 7 avril 2015 pour l'acquisition et l'installation du progiciel NetADS ;

Considérant qu'en vue de l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal et de la fin de la mise à disposition de l'Etat pour l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme pour 22 communes ;

Considérant la nécessité d'étendre le progiciel NetADS à ces 22 communes ;

Vu la proposition de la société OCI Urbanisme – PAT La Vatine – 7 rue Jacques Monod – 76130 MONT SAINT AIGNAN ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver et de signer la proposition de devis relatif à l'extension du progiciel NetADS à 22 communes supplémentaires transmis par la société OCI Urbanisme – PAT La Vatine – 7 rue Jacques Monod – 76130 MONT SAINT AIGNAN pour :

- L'extension de la licence d'utilisation NetADS pour un montant de 3 863 € H.T. soit 4 635,60 € T.T.C.,
- la maintenance annuelle pour un montant de 721,50 € H.T. soit 865,80 € T.T.C.;

Article 2 : De dire que les crédits :

- pour la licence sont inscrits aux budgets primitifs 2024,
- pour la maintenance annuelle seront inscrits aux budgets primitifs 2024 et suivants, chapitre 011.

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Saint-Flour, le 19 juin 2024

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 25 JUIN 2024

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément au décret n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le **25 JUIN 2024**

Accusé de réception en préfecture
n°2024-1310
Date de télétransmission : 25/06/2024
Date de réception préfecture : 29/06/2024



DEVIS

Devis N°	Date	Validité
DE20240067	25/04/2024	30/06/2024

OCI URBANISME
 rue Jacques Monod
 Parc de la Vatine
 6130 Mont Saint Aignan - FRANCE
 tél. : 02 79 41 02 00
 email : contact@oci-urbanisme.fr

SAINT FLOUR COMMUNAUTE
 Village d'entreprises
 ZA du Rozier - Coren
 15100 SAINT FLOUR
 France
 N° de TVA : FR76200066660
 N° Siret : 20006666000016
 Code client : CC15100
 Mode de paiement : Virement 30 jours nets

Objet Extension NetADS 22 com. sup.
Affaire
Commercial Benoit CHALMETON

Remarques Périmètre extension finale : 22 communes

Référence	Désignation	Unité	P.U. € HT	Qté	Tx Remise	Mt Rem HT	Montant € HT	Code TVA
NETSVE8K	MAINTENANCE - Extension de maintenance annuelle portail NetSVE pour l'ajout de 9 com. sup.	An / Mairie	13,00	9,000			117,00	5
	<u>Equipement de NetPDF de 22 com. sup. :</u>							
NETPDF20K	LICENCE - Extension licence d'utilisation NetPDF pour l'ajout de 22 com. sup.	Mairie	25,00	22,000			550,00	5
NETPDF20K	MAINTENANCE - Extension de maintenance annuelle NetPDF pour l'ajout de 22 com.	An / Mairie	6,25	22,000			137,50	5
	<u>Reprise de données de 22 communes :</u>							
REPRHISTO20072	PRESTATION - Reprise de données au format ADS 2007 de 22 communes	Mairie	45,00	22,000			990,00	5

Code	Base € HT	Taux TVA	Montant TVA €
5	4 584,50	20,00	916,90

Total € HT	4 584,50
Taux remise %	
Net € HT	4 584,50
Total TVA €	916,90
Total € TTC	5 501,40
NET A PAYER €	5 501,40

Coordonnées bancaires - CIC MONT SAINT AIGNAN COQUETS
 BAN : FR76 3002 7160 5500 0201 3000 136 - BIC : CMCIFRPP
 Pour toute commande, merci de bien vouloir indiquer :
 le numéro de commande ou d'engagement :

Bon pour accord :

Le présent devis, signé, vaut acceptation des Conditions Générales de Vente consultables à l'adresse suivante :
<https://www.oci-urbanisme.fr/wp-content/uploads/2024/03/OCI-Urbanisme-Conditions-generales-vente-v1.20-20240322.pdf>

Accusé de réception en préfecture
 015-200086600-20240625-EC2024-342-AU
 Date de télétransmission : 25/06/2024
 Date de réception préfecture : 25/06/2024



DEVIS

Devis N°	Date	Validité
DE20240067	25/04/2024	30/06/2024

OCI URBANISME
 7 rue Jacques Monod
 Parc de la Vatine
 76130 Mont Saint Aignan - FRANCE
 Tél. : 02 79 41 02 00
 Email : contact@oci-urbanisme.fr

SAINT FLOUR COMMUNAUTE Village d'entreprises ZA du Rozier - Coren 15100 SAINT FLOUR France N° de TVA : FR76200066660 N° Siret : 20006666000016 Code client : CC15100 Mode de paiement : Virement 30 jours nets

Objet Extension NetADS 22 com. sup.

Affaire

Commercial Benoit CHALMETON

Remarques Périmètre extension finale : 22 communes

Référence	Désignation	Unité	P.U. € HT	Qté	Tx Remise	Mt Rem HT	Montant € HT	Code TVA
LNEDADSBI30K	<u>Ajout de 13 nouvelles communes dans NetADS :</u> LICENCE - Extension de licence d'utilisation Portail Mairie NetADS GU - GDS pour l'ajout de 13 communes sup. (connexion PLAT'AU ADS + guichet numérique SVE ADS)	Mairie	115,00	13,000			1 495,00	5
MNETADSBI30K	MAINTENANCE - Maintenance annuelle extension licence portail Mairie NetADS GU - GDS pour 13 com. sup.	An / Mairie	29,00	13,000			377,00	5
LNEDAU8K	<u>Enrôlement de 9 communes sup. <3500 hab. sur PLAT'AU :</u> LICENCE - Extension NetDAU Connecteur à PLAT'AU - ADS à 9 communes sup.	Mairie	40,00	9,000			360,00	5
MNETDAU8K	MAINTENANCE - Extension de maintenance annuelle NetDAU connecteur à PLAT'AU pour l'enrôlement de 9 com. sup.	An / Mairie	10,00	9,000			90,00	5
LNESVE8K	<u>Raccordement de 9 com. sup. <3500 hab. au guichet numérique SVE :</u> LICENCE - Extension guichet numérique NetSVE - ADS pour l'ajout	Mairie	52,00	9,000			468,00	5

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20240625-EC2024-342-AU
 Date de télétransmission : 25/06/2024
 Date de réception préfecture : 25/06/2024